

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

01^{ER} JUN 2021

L'an deux mil vingt et un, le premier du mois de juin à vingt heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Philippe LABORDE, Maire.

Membres	Présents	Excusés	Procuration	Secrétaire de séance
ARAUJO Nolwenn	X			
BÉGU Sandrine	X			
BELLOCQ Franck	X			
CAZEAU Sébastien	X			
CRABOS Alain	X			
FRANCOIS Serge	X			
LABORDE Philippe	X			
LAFAYE Bertrand		X		
LAMARQUE Jean-Pierre	X			
LASCOSTES Gilles	X			
MARIE Isabelle	X			
NOUGARO Aurélien	X			
SAINT GERMAIN Caroline	X			
SANDRÈS Cathy	X			
SLOSTOWSKI Nelly	X			X

Date de convocation : 25 mai 2021

Approbation du compte-rendu de la séance du 12 avril 2021

BATIMENTS

Rénovation de l'école

Monsieur le Maire présente le résultat de la consultation et précise que les travaux sont plus chers que l'estimatif dressé en 2020.

Le décompte se résume ainsi :

Lots	Entreprises	Estimatif	Offre
Lot 1 sol souple	LANSALOT Frères	12 358.63 €	Ne répond pas
	CASTRA Frères		16 154.75 €
Lot 2 Charpente – Zinguerie	BSG Charpentes	2 298.30 €	2 605.50 €
	COCOYNACQ Alain SARL		Non reçu
	DUFAU Charpente		Non reçu
Lot 3 menuiseries extérieures		100 €	En interne
Lot 4 Electricité		1 200 €	En interne
Lot 5 Peinture	CAZAUX Jean-François	6 405.63 €	5 723.79 €
	Couleurs Rénov		Non reçu
	LANSALOT Frères		Ne répond pas
Total HT		22 362.56 €	25784.04
Honoraires mission		1 500.00	1500.00
Total HT		23862.56	27284.04
TVA		4772.51	5456.81
Total TTC		28635.07	32 740.85 €

En option l'habillage du bandeau par un profilé aluminium + 777 € TTC soit un total de 33 517.85 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte et valide les offres reçues avec l'option d'habillage du bandeau pour un montant total de 33 517.85 € TTC. Il autorise Monsieur le Maire à signer les devis ainsi que tous les documents s'y rapportant.

Maison Lafitte

Monsieur le Maire présente l'étude réalisée par SOLIHA pour réhabiliter l'ensemble de la surface du bâtiment soit 290 m². Le coût serait d'environ 680 000 € TTC pour la création de quatre logements auquel il faudrait ajouter le prix d'achat de la maison.

Vu le montant de l'investissement proposé, le Conseil Municipal décide de ne pas s'engager sur la proposition de SOLIHA. Toutefois, la commune continue de mener une réflexion sur l'achat et la réhabilitation de cette maison.

Arènes

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le bois a été commandé. Il devrait être livré vers le 15 juin. Il faut voir les délais pour réaliser les travaux et peut être aider pour poser les planches.

Panneau « arènes Cantegrit »

Le panneau fera environ 250 x 80 cm avec 1 tête de vache de chaque côté. Il devrait être livré prochainement.

Logement 86 rue de la Motte

Les travaux de création d'une douche à la place de la baignoire existante ont été réalisés.

Peintures Bâtiments

L'entreprise Cazaux est d'accord pour ne faire que les travaux de peinture de la mairie pour cette année pour un coût de 2 574.98 HT soit 3 089.98 TTC.

<i>VOIRIE</i>

Fauchage

Monsieur le Maire rappelle que l'épareuse de la commune est vieillissante. Il informe que le coût moyen des réparations sur cette machine s'élève à 1069 € par an. Il propose qu'un passage soit réalisé par les employés communaux à l'automne et que le passage d'été soit opéré par une entreprise extérieure (en 2020, 3 906 € pour 21 km). Il demande au Conseil Municipal de se prononcer jusqu'à la fin du mandat.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de faire appel à une entreprise extérieure pour le passage d'épareuse d'été et ce jusqu'à la fin du mandat.

Demande commune de Mouscardès

La Commune de Mouscardès n'a pas d'employé communal en ce moment. Mme le Maire de Mouscardès demande si la Commune d'Estibeaux pourrait entretenir leur partie du lac avec le broyeur de la Cuma. Cela représenterait environ deux jours de travail. Mr le Maire explique qu'il faudrait alors rédiger une convention entre les deux communes.

Le Conseil Municipal propose de réaliser l'entretien de la partie du lac incombant à la Commune de Mouscardès contre le paiement d'un montant de 50 € l'heure de travail pour cette année 2021. Une convention sera rédigée en ce sens. Il charge Mr le Maire de se rapprocher de Mme le Maire de Mouscardès pour lui présenter ces termes.

Voirie communautaire

Monsieur le Maire informe que la Communauté de Communes ne prend pas en charge la signalisation temporaire. Ainsi, les demandes de panneaux de cette année ne sont pas prises en compte.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le montant total des travaux de voirie de la Communauté de Communes est de 625 901.22 €. Il présente les travaux retenus à Estibeaux pour un montant total de 36 427.16 €.

- Enrobé : chemin de Montpellier (purges et traversée de route), route de Bourdeou (traversée de route), route des Pyrénées (depuis la route de Habas en remontant)
- Tri couche : impasse Peyroux
- ECF (enduit coulé à froid) quand la chaussée est fissurée mais pas déformée : route du Lac de Tastoà

Suite à une demande, le Conseil Municipal propose de mettre un stop à l'embranchement de la route de Cap de Yert et la route de Bourdeou à la place de la priorité à droite existante car ce croisement est dangereux. Monsieur le Maire prendra un arrêté pour que la route de Cap de Yert devienne prioritaire et un panneau stop sera placé.

Fibre

Les travaux vont débuter très rapidement et devraient s'achever 3^{ème} trimestre 2021. Des élagages sont demandés aux particuliers afin de faciliter les travaux. Les lignes téléphoniques doivent être libérées de toutes branches.

SIETOM de Chalosse

La plateforme au chemin du Rachou sera mise en place courant juin ainsi que la mise en service des nouveaux points tris.

Pont Noir

L'éboulement a été pris en compte par le Syndicat du Bassin Versant des Luys (SBVL). Les travaux devraient être réalisés fin juin, début juillet.

Grand ARRIGAN

Les travaux de nettoyage seront réalisés par le SBVL en 2021.

ARRIGAN du Gert

Les travaux de nettoyage seront réalisés par le SBVL en 2022.

La communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans nous a fait parvenir un courrier de quatre découpeurs/conservateurs locaux de la filière label locaux touchés par la grippe aviaire qui sollicitent notre soutien.

La filière foie gras a traversé une nouvelle épidémie de grippe aviaire cette année, la 3^{ème} en 5 ans. Ce sont 450 foyers détectés cette année et 3,5 millions de canards et oies abattus depuis décembre dernier.

Pour faire face à cette situation, des professionnels locaux cherchent des solutions afin d'éviter la claustration des élevages qui va à l'encontre des souhaits des consommateurs depuis quelques années de traçabilité, de transparence et de bien-être animal.

Une des propositions est de réduire la densité des animaux. Pour les petites exploitations, nous soutenons la proposition de réduire le seuil dérogatoire de 25% soit 3 200 à 2 400 canards en simultané sur l'ensemble de l'exploitation et non par unité de production.

Aussi, pour limiter le risque de contamination, nous soutenons que les fermes éligibles à cette dérogation soient en autarcie, c'est-à-dire responsables de l'élevage du canard à partir du caneton d'un jour et ce jusqu'au gavage compris sur une même exploitation à terrain contigu.

Considérant :

- La mobilisation des professionnels de la filière Label et des producteurs locaux,
- L'importance de la filière sur notre territoire,
- La politique de la communauté de communes en direction des circuits courts alimentaires,

Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité adopte la motion de soutien à la filière foie gras et à son alternative à la claustration.

DEMANDE DE SUBVENTION : RELAIS SAISONNIER D'ORTHE ET ARRIGANS

Monsieur le Maire présente une demande de subvention de la part du Relais Saisonnier d'Orthe et Arrigans pour l'aide au financement du budget de l'association qui gère le recrutement de saisonniers pour les kiwiculteurs.

Après en avoir délibéré, avec 9 voix contre et 5 abstentions, le Conseil Municipal, décide de ne pas attribuer de subvention à l'association le Relais Saisonnier d'Orthe et Arrigans.

QUESTIONS DIVERSES

Associations

Reprise des activités dans le respect des protocoles en vigueur

Basket : reprise hors jours d'école pour les entraînements

Clique : reprise des répétitions le 11 juin

Comité des fêtes : préparation d'un programme de fêtes autour du 17-18 juillet

Opération Tastoia Zéro déchet

A l'initiative des enfants, un nettoyage des abords du Lac sera réalisé le Samedi 19 juin à 14h00.

Application INTRAMUROS

La Commune adhère à une application pour diffuser des notifications et des alertes à la population. Elle est gratuite pour la commune et pour les utilisateurs.

Elections

Organisation des 2 bureaux de vote pour les élections régionales et départementales.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 23h35

NOMS	SIGNATURE
ARAUJO Nolwenn	
BÉGU Sandrine	
BELLOCQ Franck	
CAZEAU Sébastien	
CRABOS Alain	
FRANCOIS Serge	
LABORDE Philippe	
LAFAYE Bertrand	
LAMARQUE Jean-Pierre	
LASCOSTES Gilles	
MARIE Isabelle	
NOUGARO Aurélien	
SAINT GERMAIN Caroline	
SANDRÈS Cathy	
SLOSTOWSKI Nelly	